

Article

« Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine »

Thierry Bulot

Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, n° 1, 2005, p. 219-253.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/011994ar>

DOI: 10.7202/011994ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE ET DISCOURS TOPOLOGIQUE : UNE APPROCHE DES RAPPORTS ENTRE SIGNALÉTIQUE ET CONFINEMENT LINGUISTIQUE EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE

Thierry Bulot
Université Rennes 2

Enquêteur: Et e je voulais te demander d'abord si tu penses qu'il y a un accent particulier à Rennes / si il y a une façon particulière de parler français qui serait vraiment de Rennes /

Enquêtée : Bah / en fait euh / au premier abord non puisque je suis rennaise donc je pense qu'il y a pas d'accent / mais euh avec du recul euh / en connaissant d'autres personnes / donc d'extérieur / oui nous avons un accent plouc n'est-ce pas / accent de campagne / il y a des expressions qui n'existent pas qui ne sont pas dans la langue française entre autres /¹

Résumé

Cet article rend compte d'une recherche engagée depuis plus d'un an en collaboration avec d'autres disciplines sur la mise en mots de l'habitat populaire au travers d'une enquête de terrain effectuée dans la ville de Rennes (France). Dans une zone réputée gallèse, certaines des rues de cette ville de Bretagne ont une signalétique bilingue (français / breton celtique). Nous analyserons les discours sur les corrélations entre mémoire urbaine (le discours sur l'entité urbaine) et sociolinguistique (le discours sur à la fois la stratification sociolinguistique et à la fois la territorialisation, voire la mobilité linguistique) autour de trois axes de questionnement : 1. la signalétique bi ou plurilingue et la discrimination des espaces, 2. l'affichage de langues (notamment via les odonymes) et les traces d'une mémoire sociolinguistique et 3. l'aménagement linguistique des espaces urbains (imposition, ou reproduction ou validation ou dénégation d'une mémoire sociolinguistique et urbaine) et le dirigisme glottopolitique.

Abstract

This article concerns a multidisciplinary research project begun over a year ago on the putting-into-words of the working-class habitat in Rennes (France). In an area reputed to be gallo-speaking (a form of Breton), certain streets in this city have bilingual signs (French-Celtic Breton). Discourse on the city as a whole is correlated to sociolinguistic discourse (that deals with sociolinguistic stratification and linguistic mobility) and interrogated from three aspects: 1. multi or bilingual signage and discrimination of spaces; 2. the use of languages on signage (in street names) and traces of sociolinguistic memory; 3. linguistic planning of urban spaces (imposition, reproduction, validation or denial of a sociolinguistic memory) and glottopolitical interventionism.

Introduction : de la sociolinguistique urbaine et de sa problématisation de l'espace

Pour introduire notre propos, il convient de cadrer les acceptions – voire la posture épistémique – en prévalant de trois termes indispensables à notre problématisation sociolinguistique du terrain urbain : ‘discours’, ‘épilinguistique’ et ‘topologique’. La sociolinguistique urbaine est une **sociolinguistique des discours** parce qu’elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursive (Bulot, 2003a ; Bulot et Veschambre, à paraître). Elle pose ainsi la covariance entre structure socio-spatiale et stratification sociolinguistique, *mais* s’attache essentiellement à la **mise en mots** de cette covariance, à la façon dont les discours font état des appropriations (y compris les appropriations déniées, voire ségréguantes) d’un espace urbanisé par des locuteurs auto ou hétéro-désignés d’une langue, d’une variété de langue, langue ou variété mises en mots autant dans des discours institutionnels que dans les discours qui leur sont propres. Dès lors, qu’il s’agisse d’attitudes linguistiques et/ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme ‘**épilinguistique**’ associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs des jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques². Enfin, la sociolinguistique urbaine ne se réduit pas de notre point de vue à la production, voire à la description, d’un discours

topologique (un discours sur l'espace tel que le pose Greimas, 1976) corrélié aux langues et aux parlures dévolues aux espaces urbains, aux villes³ ; elle ne se construit pas non plus comme une sociolinguistique en ville, une discipline qui aurait en quelque sorte intégré les approches dialectologiques premières sur le champ de la variation diatopique pour investir un espace socio-topologique des langues ; elle relève bien davantage d'un projet scientifique global axé certes sur la discursivité des pratiques sociales mais surtout visant à approcher, à décrire, à analyser voire à intervenir sur les politiques d'aménagement urbain⁴, sur les projets de ville dès lors que le langage et les langues sont impliqués sinon impliquables. Pratiquement, une telle sociolinguistique inclut dans sa problématisation du fait socio-langagier les spécificités organiques et fonctionnelles de l'espace urbain. Certes, l'espace (il suffit de penser au paradigme de la diatopie) est une dimension approchée par la discipline depuis ses débuts, mais il l'est comme étant essentiellement une donnée et non un produit ; surtout la notion (car il ne peut ici s'agir d'un concept opératoire pour la discipline tant les acceptions diffèrent) laisse à penser que l'espace est un, c'est-à-dire que — même s'il peut être pensé comme le résultat d'une activité humaine quelle qu'elle soit — il ne peut être qu'unique⁵. Il convient en effet de poser la multiplicité des espaces socio-énonciatifs, socio-discursifs, impartis aux villes, multiplicité qui, à son tour, prend sens et valeur dans les pratiques discursives (dont le discours sur la ou les langues et leurs usages) qui l'énoncent. C'est dire que les discours sur la ville modifient la perception du réel urbain, et comment, via la praxis linguistique, cette perception, mise en mots par la corrélation aux pratiques langagières finit par être confondue au sens strict avec le réel.

Pour l'heure, et sans revenir en détails sur les divers facteurs que nous avons mis à jour pour comprendre et pour saisir la matérialité discursive de l'urbanité (Bulot, 2003a : 101, note 7), nous proposons de faire état des propositions théoriques et méthodologiques la concernant pour rendre compte, *via* une approche centrée conjointement sur le concept de *confinement linguistique* (nous y revenons *infra*) et les différents types de marquages (*i.e.* la signalétique au sens strict), **des processus discursifs de fragmentation distancielle** des espaces urbains ; cela à partir du cas de la ville de Rennes (France / Bretagne). Nous allons dans un premier moment présenter le projet de recherche général dont procède la réflexion

sociolinguistique concernant la signalétique, puis, dans un deuxième temps, le dispositif d'enquête en partie mis en œuvre à la date de la rédaction de ce texte (mars 2005) dans la mesure où la pré-enquête commence tout juste et enfin, dans un troisième et dernier moment, faire état de quelques premiers résultats et pistes d'analyse sur le cas rennais.

1. Le projet de recherche général : l'interdisciplinarité

1.1. *L'approche*

La recherche dont nous rendons compte dans cet article relève à l'origine d'un projet interdisciplinaire⁶ associant des sociolinguistes, des géographes sociaux et des historiens intitulé *mémoire et mise en mots de l'habitat dit populaire* sur plusieurs villes de France et hors de France⁷. L'idée générale étant que si l'on combinait des approches disciplinaires voisines par leur attention à la demande sociale, proches par leur faisceau commun de postulats posant a) que toute mise en mots (à comprendre provisoirement comme la façon de catégoriser, voire de produire, *via* le langage, le réel, autrement dit comme une praxis opérante) des pratiques sociales, des comportements, peut rendre intelligibles les tensions sociales atténuées par l'idéologie, et b) qu'il n'est d'espace autre que social et que, partant, il n'est d'espace qui ne soit un produit de l'activité sociale, de sa mise en mots, en d'autres termes qui ne soit le produit des discours qui le caractérisent ; que si l'on combinait donc ces approches, nous pourrions aborder le fait urbain dans une plus grande complexité d'événements dénommatifs de tous ordres, qui *a priori* ne semblent que peu relever des langues⁸, envisagés comme une des façons de régir, de façonner l'étendue dévolue aux villes, comme l'une des façons de produire un espace commun qui est l'une des formes sociales de la gestion d'une contiguïté spatiale nécessaire.

1.2. *Les finalités*

Sans trop entrer dans le détail des attendus, le projet lui-même a d'une part une double **finalité théorico-descriptive** :

- a) repérer conjointement comment les populations auto et hétéro-référées comme populaires **marquent** et s'approprient discursivement les espaces, comment elles territorialisent – de fait

en langue et en discours – les parties de l'espace communautaire qui leur sont attribuées, voire refusées, et comment ces populations urbaines se **dé-marquent** tout en demeurant stigmatisées dans un jeu complexe d'a-territorisation (Bulot, 2003b) *versus* re-territorialisation⁹. En d'autres termes, il s'agit d'interroger le rapport dialectique entre les effets de la mise en mots socio-topologique sur l'espace urbanisé aux quartiers dits populaires et les effets de la structuration socio-spatiale de ce même espace sur les discours ; il s'agit de questionner la mise en mots opérante des lieux dits populaires, qui, pour la part qui revient à la sociolinguistique urbaine, renvoie tout autant aux discours qu'aux langues perçues et/ou représentées dans l'espace discursif commun (Lamizet, 2000); et

- b) intégrer la dimension temporelle d'un questionnement sur les corrélations entre discours et espace discriminé, voire discriminant, par une réflexion sur la mémoire, ne serait-ce que pour prendre en considération l'épaisseur socio-spatiale, socio-langagière et plus simplement identitaire des espaces urbains considérés. Il est question d'approcher, *via* les discours tenus, qu'il soit question d'archive ou de mise en mots, d'attitudes ou de productions spontanées, la **mémoire** à la fois comme le marquage des processus d'appropriation en cours et à la fois comme les traces instrumentalisées par les générations actuelles des pratiques langagières des générations antérieures.

Et, d'autre part, une **finalité essentiellement méthodologique**. Nous souhaitons en effet mettre en place pour les deux villes envisagées un dispositif d'enquête élaboré en commun pour à la fois mutualiser nos compétences de recueil, de production, de traitement de données et à la fois abonder nos méthodologies réciproques des acquis et expérience de chacun du fait spatial.

2. Le volet sociolinguistique du projet

2.1. *L'objet de recherche*

Le volet sociolinguistique du projet s'intitule « Mémoire et mise en mots de l'espace urbain bilingue » (pour rendre compte du discours dévolu à **Rennes** sur la co-présence ononymique du français et du breton)¹⁰, voire plurilingue (pour rendre compte de la présence non seulement d'une population étrangère issue des immigrations récentes mais encore des migrations interrégionales). Dans l'ensemble du questionnement, ce volet de la recherche vise à questionner l'habitat **dit**¹¹ populaire soit directement, en interrogeant les catégorisations des locuteurs de ce type d'habitat déclaré, soit indirectement, en interrogeant les catégorisations des locuteurs qui se posent ou sont posés comme hors de cet habitat. Terminons ce premier temps de la présentation de la recherche en précisant le terme même de 'populaire'.

Sachant que Rennes se situe en Bretagne gallèse¹², l'hypothèse sociolinguistique qui prévaut à cette recherche est que l'actuelle répartition des zones bilingues (de fait des noms de rue en deux langues) instituée par la municipalité de la ville, recouvre autant des processus discursifs visant à inscrire un bilinguisme spécifique et identitaire dans l'épaisseur urbaine que des faits ségrégationnels où discriminer des espaces par les langues revient à confiner les formes dites populaires dans les parties de la ville les moins valorisantes et exposer les formes hautes dans les zones valorisées¹³. Cela posé, l'objet de recherche se décline en trois temps :

- a) Il s'agit de travailler sur la signalétique multilingue effectivement vécue et perçue par les habitants, autrement dit de faire état de l'affichage public de langues autant sur la dimension scripturale (Millet, 1998a et b) que sur la dimension interactionnelle. Cela revient à considérer aussi bien les pratiques officielles que celles issues des pratiques locales. Ainsi, à Rennes, l'aménagement urbain officiel passe **et** par un aménagement linguistique des espaces inscrits dans l'odonymie et d'autres supports signalétiques (comme les panneaux routiers) **et** par des pratiques langagières socio-situées (les lieux de ville, voir Bulot, 2004) qui dans les deux cas visent à l'imposition, ou la reproduction ou la

validation ou la dénégation d'une mémoire urbaine dans les pratiques discursives relevant de l'identité. À ce sujet, d'ailleurs, Bernard Lamizet souligne à juste titre que la mémoire est le mode d'inscription de l'identité dans la durée et qu'elle « [...] joue, en ce sens, par rapport à l'identité, un double rôle, celui d'un repère [...] et celui d'une inscription symbolique : la mémoire fait ainsi apparaître, dans le temps, le signifiant de l'identité » (Lamizet, 2002 : 80).

Il s'agit donc de travailler à la fois sur l'inscription des langues dans l'espace public et, eu égard à l'habitat dit populaire, à la fois sur l'inscription du gallo dans une double minoration face non seulement au français mais encore au breton qui va le catégoriser, en ville, comme populaire, et caractéristique de pratiques ségrégatives subies¹⁴.

- b) D'un point de vue scientifique, il est alors question, dans une perspective qui globalement est celle de l'analyse du discours, de travailler sur les corrélations entre mémoire urbaine, c'est-à-dire le discours sur entité urbaine (Bulot et Messaoudi, 2003) et mémoire sociolinguistique ; dit autrement, il s'agit d'analyser le discours à la fois sur la stratification sociolinguistique et sur la territorialisation, voire la mobilité sociolinguistique. Concrètement, l'enjeu théorique est triple, puisqu'il s'agit d'abord de questionner la validité de la théorisation des « lieux de ville » (Bulot, 2004), ensuite de conceptualiser, pour la sociolinguistique urbaine, la notion de **mémoire sociolinguistique** (à définir rapidement comme l'ancrage socio-spatial du multilinguisme urbain et des rapports entre les communautés sociolinguistiques effectives ou représentées) et enfin, d'éprouver par l'enquête les concepts de limites et de frontières intra-urbaines (Bulot, 2003b) pour ce qu'ils permettent de rendre compte des dynamiques ségrégatives voire agrégatives.
- c) Pratiquement, il s'agit de travailler sur les **attitudes langagières** corrélées à l'espace et, entre autres, les représentations sociolinguistiques et leur marquage dans la signalétique urbaine de tout ordre ; travailler sur des attitudes suppose que l'on ait recours à des analyses quantitatives (tendances chiffrées) et

qualitatives (analyse du discours) selon les types d'informations recueillies.

2.2. *Le protocole d'enquête sociolinguistique*

2.2.1. Organisation et spécificités

Le protocole d'enquête (voir annexe 1 et annexe 2 pour le détail du questionnement) que nous présentons est lui-même inscrit dans un dispositif plus complexe dont il constitue la pré-enquête. Nous avons en effet prévu trois temps différemment organisés selon la discipline qui pilote le moment en question mais toujours adossés les uns aux autres : 1) **recueil** des définitions naturelles¹⁵, c'est-à-dire des catégorisations socio-langagières par des entretiens semi-directifs, en quasi parallèle avec le recensement des toponymes et des odonymes officiels d'une part et, d'autre part, les données socio-démographiques déjà connues sur les quartiers qui vont apparaître en discours comme a) populaires et b) non-populaires (ce pôle permettant de définir en creux le trait populaire) ; 2) **recueil** systématique pour les lieux de ville nommés du marquage linguistique par un inventaire des objets glotto-graphiques et scripto-graphiques de tout genre (impliquant des photographies et une réflexion sur la méthodologie à suivre) et, en parallèle, questionnement sur la mémoire urbaine relative à la permanence, la disparition des types d'habitat dans les quartiers nommés par des entretiens et des questionnaires ; 3) après une phase de repérage sur des quartiers dès lors nettement décrits comme populaires, mise en œuvre d'un **documentaire** audio-visuel permettant de saisir les rapports entre déixis spatiale, mémoire sociolinguistique et mise en mots de l'espace ainsi catégorisé. L'objectif minimal de la pré-enquête relevant strictement de la sociolinguistique est de faire produire en corrélation avec les espaces situés des items évaluatifs sur les langues et variétés en présence. L'on prévoit d'interroger essentiellement des jeunes gens (entre 16 et 30 ans), des lycéens de Première/ Terminales ou des étudiants d'université ou en BTS¹⁶, pour lesquels le bilinguisme de la Bretagne fait partie du discours anonyme (le discours stéréotypé). Ces personnes sont également à répartir entre habitat populaire et non populaire, autrement dit, elles doivent habiter – à défaut d'en provenir – des quartiers qu'elles-mêmes ou les stéréotypes vont décrire comme populaires ou non.

2.2.2. Les thématiques

Sans interroger directement l’affichage public bilingue mais en posant dès le départ un intérêt pour les pratiques régionales du français afin de tenter de limiter l’effet inductif de tout questionnement social, le conducteur est construit sur quatre thématiques spécifiques dont trois dévolues à l’entretien semi-directif et à l’éllicitation des stéréotypes (A. *Questions sur le français* / B. *Questions sur l’affichage public bilingue* / C. *Questions sur le bilinguisme ou le multilinguisme*) et une (D. *Pratiques linguistiques déclarées*) relative à un questionnaire évaluatif.

Ce qui rend cette méthodologie particulière est, autour de la socio-spatialité représentée, d’abord l’usage de la carte comme support stimulant les élicitations (question 2 et question 10, voir annexe 1 et annexe 2), et enfin l’utilisation de la version rennaise du jeu Monopoly© (question 7, voir annexe 1). La carte de Rennes (Figure 1) qui va servir de support évaluatif est celle utilisée par les agences immobilières rennaises pour apprécier les valeurs du foncier. Ce type d’organisation socio-spatiale représentée nous semble, par hypothèse, convenir à l’approche de la hiérarchisation des habitats *via* les langues et les parlures à Rennes, dans la mesure où il rend compte de la dominance sociale autant perçue que vécue.

Autour du premier support, l’hypothèse de travail est que les dénominations existantes permettent dans leur liaison au visuel schématique une polarisation accentuée des attitudes et de fait des dynamiques langagières saillantes d’engagement normatif (Bulot, 1999) ; et pour le second support, compte tenu que le jeu attribue des valeurs aux espaces dénommés en fonction de critères commerciaux et marchands, l’hypothèse est que – puisqu’il s’agit alors d’évaluer les connaissances de la signalétique bilingue rennaise et les compétences bilingues odonymiques des enquêtés – l’on peut faire apparaître les catégorisations socio-spatiales des marquages bilingues.

Figure 1 : la carte de Rennes (enquête sociolinguistique)



2.3. *Le site rennais*

2.3.1. Données socio-démographiques et politiques succinctes¹⁷

La ville de Rennes est doublement spécifique par sa configuration socio-démographique : premièrement, elle regroupe proportionnellement plus de jeunes (les 15-29 ans) que les moyennes départementales, régionales et nationales. Son statut de ville universitaire est bien entendu déterminant pour comprendre cette situation remarquable. En effet, sur un

total de 206 294 habitants (Tableau 1), les 15-29 ans y sont plus de 34 % contre 22,9 % pour le département d'Ille-et-Vilaine, 19,9 % pour la région Bretagne et 19,88 % à l'échelon national. Cela explique en partie le choix de notre cible d'enquête. Deuxièmement, le taux d'étrangers (et par hypothèse le nombre de langues ou de variétés de langues en présence) y est également particulier : au niveau national, le taux officiel délivré par l'INSEE est de 5,6 % et la Bretagne ne compte que 1,08 % de population étrangère.

Mais ça n'est pas ce faible taux qui caractérise Rennes. D'abord, elle est située dans le département (Ille-et-Vilaine) qui accueille près de 39,7 % de l'ensemble des étrangers de la région, ensuite et surtout, elle accueille à elle seule 66,3 % des étrangers (dont des étudiants qui habitent pour la plupart dans la ville) du département et de ce fait plus de 26 % de la totalité des étrangers en Bretagne. Au total, un peu plus de 4 % de la population rennaise est étrangère. À titre indicatif, les informations (données de 1990 disponibles sur le site de la ville de Rennes) sur les populations étrangères font état de la répartition suivante : les Maghrébins (57,9 %), les Portugais (22,5 %), les Turcs (11,7 %) et les Espagnols (7,9 %).

Au bilan, d'un point de vue démographique, Rennes est la ville de Bretagne¹⁸ où l'on trouve le plus de jeunes (15-29 ans) et le plus d'étrangers.

Elle est également spécifique par la mise en place et, partant, d'une mise en mots la relatant, d'un projet urbain ambitieux et dit réussi, celui menant la ville à se déclarer (ou à pouvoir l'être) comme le champion de la mixité sociale (Guy et Givord, 2004). Ce sont ces deux catégorisations quasi génériques « ville de jeunes » et « mixité sociale » que nous allons à présent interroger à partir des cinq premiers entretiens¹⁹ réalisés.

Tableau 1 : Recensement général de la population. Bretagne 1999 (source INSEE)

Département / région/ ville	Département	Total	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Étrangers
22	Côtes-d'Armor	542580	35369	27207	32105	5197
29	Finistère	852685	56555	51484	56783	8084
35	Ille-et-Vilaine	867818	61882	71254	65811	12513
56	Morbihan	644095	44562	35693	41125	5731
<i>Total Bretagne</i>	<i>Bretagne</i>	<i>2907178</i>	<i>198368</i>	<i>185638</i>	<i>195824</i>	<i>31525</i>
Rennes	Rennes	206194	14090	33189	23028	8295

2.3.2. Les entretiens rennais

Il convient de préciser que ces entretiens – d'autres viendront et sont en cours de saisie – ne constituent pas les seuls résultats abondant la pré-enquête mais sont la phase de validation du protocole. Ainsi, les interprétations que nous allons en faire demeurent provisoires même si, d'évidence pour nous, elles renvoient à des processus discursifs communs à la communauté urbaine envisagée. En l'état, le corpus est donc pertinent par ses rapports à la problématisation et par l'évaluation méthodologique qu'il suscite pour le projet global, et provisoirement exhaustif, même s'il n'est pas complet eu égard aux espaces considérés, dans la mesure où il signale, par le choix des personnes interrogées, la polarisation des espaces sociaux, entre lieux dits valorisants (notamment les quartiers du centre comme Saint-Hélier et Jeanne-d'Arc) et lieux dits non valorisants (avec des quartiers hors du centre comme Villejean et Maurepas). L'étape suivante de recueil consistera à interroger des personnes habitant les quartiers qui seront mis en mots comme les plus marqués par la polarisation discursive.

3. Les langues et l'espace à Rennes : premiers résultats

3.1. *La centralité linguistique à Rennes*

Le concept de **centralité linguistique** « signifie l'attitude qui consiste à placer en un lieu, pour le cas urbain, la forme de prestige sans pour autant que soit attestée la dite forme. » (Bulot, 2000 : 37). Il renvoie concrètement à la territorialisation d'une variété de langue (pour les situations réputées monolingues) ou une langue (pour les situations réputées plurilingues) en un espace de référence, un espace nodal – souvent un centre dit centre-ville ou encore un quartier historique – pour la communauté urbaine par ce qu'il assure la cohérence de la structure socio-spatiale en question. En l'occurrence, l'espace ainsi défini par ses attributs langagiers relève autant du vécu (des pratiques) que du perçu (des représentations)²⁰ : il est *espace énonciatif vécu* car dans la mesure où les locuteurs y trouve traces glottographiques (Millet, 1998a) des pratiques normatives à l'exclusion des autres formes et il est *espace énonciatif perçu* parce que les discours le concernant constituent autant de

repères que de marques quasi socio-topographiques de la forme de référence perçue comme légitime.

Les réponses données par les locuteurs rennais à la question « *Où parle-t-on le mieux le français à Rennes ?* » font apparaître (Figure 2) une convergence attitudinale sur des dénominations plus précises que des quartiers ; ça n'est pas exclusivement le centre (en tant que toponyme officiel) qui fait office d'espace de référence, mais aussi des rues et boulevards d'un autre quartier, le Thabor, avec notamment le boulevard Sévigné :

Extrait 1

[AF81GP/ 12] : e je dirais euh / boulevard Sévigné /

[AF81GP/ 13] : Ouais / et euh tu peux me décrire un peu ce quartier ?

[AF81GP/ 14] : Bah / c'est euh le quartier huppé de Rennes donc euh le gratin de Rennes / très snob / très bourgeois très / bah tous les cathos de Rennes quoi / et puis euh les grandes familles euh / royalistes / tout ça quoi / très riches /

[AF81GP/ 15] : Et euh dans ce quartier là on parle bien français ?

[AF81GP/ 16] : Ouais / quartier très enfin milieu très favorisé /

Figure 2 : l'espace de référence rennais (le français)²¹

En miroir à cette question, les locuteurs ont également eu à situer les lieux de Rennes où le français était le moins bien utilisé (Figure 3) ; en d'autres termes, ils ont eu à situer les formes non normées, voire populaires (nous allons y revenir), une forme de **contre-centralité linguistique** : « où parle-t-on le plus mal le français à Rennes ? ».

Extrait 2

[AC8ISM / 287] d'accord / et euh / à l'inverse un quartier ou une rue / où on parle : / enfin avec une vue d'ensemble on parle le moins : bien français / à Rennes /

[AC8ISM / 288] là / ou peut être partout hein / parce que moi c'est là où tu vois où t'as le plus de / mais Rennes Sud quand même /

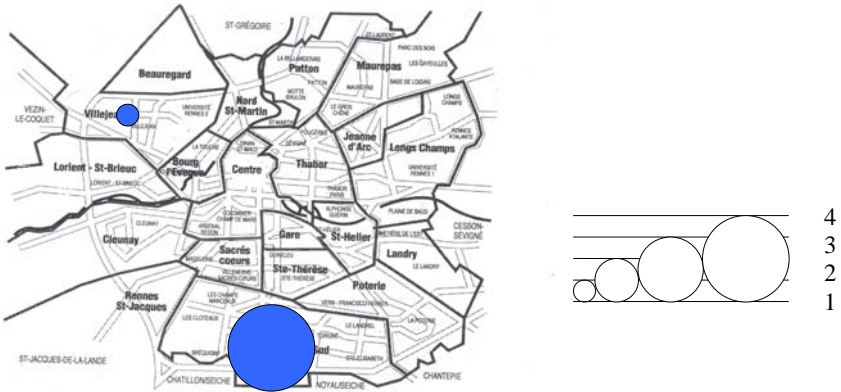
[AC8ISM / 289] tout Rennes Sud /

[AC8ISM / 290] mm / et puis bon c'est ce que je te disais Rennes Sud / t'as beaucoup d'immigrés donc euh c'est des gens qui parlent le français pour se débrouiller pour

euh / même pour travailler parce que voilà mais qui n'ont pas des bonnes qui / pour certains pas de bases /

Rennes Sud constitue l'espace de référence de la contre-norme, même s'il faut remarquer que le quartier Villejean est également nommé. Dans ce cas précis, la personne assume pour son propre quartier des formes non-standard de français mais il faut nuancer cette appréciation : elle habite en fait le quartier La Dalle-Kennedy qui est situé près de l'université, sur un lieu récemment démoli nommé « la dalle », choronyme socionymique et en partie ethnonymique connu des habitants du quartier.

Figure 3 : le contre-espace de référence à Rennes



Extrait 3

[AR82RE / 45] d'accord / et donc à l'inverse / à ton avis quel est le quartier ou la rue du quartier plus spécifiquement où on parle le plus mal le français/

[AR82RE / 46] // alors / c'est peut-être dans ma rue /

[AR82RE / 47] c'est-à-dire/

[AR82RE / 48] heu :: / bon là je parle de Villejean / parce qu'en fait c'est quand même là où je connais le mieux / dans ma rue / je sais qu'il y en a qui parlent mal / puis bah une rue de Villejean / je dirais / ouis / voilà / un quartier en fait où / euh / y a que des habitations quoi / c'est des cités / où a des tours/

[AR82RE / 49] et c'est quel quartier précisément/

[AR82RE / 50] c'est sur la dalle / rue du Bourbonnais par exemple/

3.2. *L'affichage des langues à Rennes et la centralité odonymique du breton*

3.2.1. Les odonymes bilingues rennais

Sur l'ensemble de la ville de Rennes, nous avons recensé 1269 toponymes et odonymes²² pour au total 23 odonymes bilingues français breton (soit un peu plus de 1,8 %). Cette proportion peut sembler de premier abord négligeable et d'une faible performativité identitaire d'autant que les plaques bilingues sont très peu souvent contiguës : entre telle et telle rue à odonyme bilingue vont se trouver d'autres rues à odonyme standard, c'est-à-dire monolingue. Par ailleurs, hors la place du parlement de Bretagne (Figure 4) singularisée par une graphie pseudo celtique et un matériau spécifique, le choix des caractères, des supports des odonymes bilingues (voir Figure 5 et 6, par exemple) ne renvoient apparemment pas à une sémiologie caractérisée visant à distinguer les deux langues. La seule distinction remarquable est que systématiquement, la plaque en langue bretonne est placée en dessous de celle rédigée en langue française qui symboliquement préserve ainsi sa fonction d'indexicalité sans pour autant gagner en légitimité :

Extrait 4

[AC82CO/ 45] et justement est ce que tu penses qu'on doit étendre euh ce double affichage là le faire euh dans toute la ville /

[AC82CO/ 46] *je pense euh c'est pas indispensable hein euh // enfin / bon / ça fait un peu folklore local je trouve de le mettre dans le centre mais euh / enfin c'est pas quelque chose que j'irais demander particulièrement à ce qu'on étende / à ce qu'on étende ça dans toute la ville /*

Sans que nous puissions, pour l'heure, valider notre hypothèse par une analyse du discours des textes produits et propos tenus par la municipalité de Rennes, il est néanmoins possible de percevoir dans le choix des lieux « bilingues » la tentation politique et glottopolitique de combiner, voire de faire se confondre, l'entité socio-chorotaxique que constitue le centre de la ville avec un haut lieu bien sûr urbain mais plus encore identitaire (Rémy, 1998), un centre glosso-chorotaxique sinon bretonnant du moins bilingue. Cette confusion permet alors d'assurer la cohésion de la ville dans la mesure où le centre en terme d'habitat relève d'un territoire clos qui assure et structure les rapports sociaux, la mémoire commune, le patrimoine (*Ibid.*, : 144), tandis que, conjointement, le haut lieu ainsi produit par l'odonymie bilingue, parce qu'il se donne « comme un autre espace attractif par son caractère exceptionnel » (*Ibid.*, : 145), permet de définir un centre ville, voire l'espace commun, comme non clos, ouvert, en partie indéterminé et figurant comme une sorte de « médiateur(s) entre ce qui est socialisé et une aspiration qui le transgresse. » (*Ibid.*, : 145). Cette confusion, par les choix opérés, contribue au renforcement de la territorialisation linguistique du centre urbain.



Figure 4



Figure 5



Figure 6

3.2.2. La centralité odonymique

Un bref état de la répartition des odonymes (Figure 7) rennais fait clairement apparaître une disproportion entre les quartiers ; si on trouve des odonymes en breton dans nombre d'endroits dans la ville²³, ils figurent essentiellement dans le quartier dit du centre. La question posée à cette configuration qui semble n'être dictée que par des seules considérations touristiques (ce centre-ville est aussi le centre historique) est la suivante : l'aménagement linguistique du centre-ville de Rennes renvoie d'évidence à une problématique glottopolitique dirigiste visant d'une part à conforter *via* la langue l'identité bretonne de la ville et d'autre part à inscrire le breton dans un espace de légitimité qui, *de facto*, n'est pas celui du gallo mais d'abord celui du français (Figure 2 ci-dessus). La question est donc : comment se rencontrent dans les attitudes **et** les représentations sociolinguistiques **et** l'organisation socio-spatiale rennaise **et** la légitimité statutaire des langues en présence (hors les langues des migrants pour l'heure) ?

La réponse nous est donnée par les questions relatives à la territorialisation du breton et du gallo (Figure 8). Les enquêtés placent essentiellement le gallo dans des quartiers périphériques qu'ils ne caractérisent pas comme marqués par l'immigration récente ou des quartiers qu'ils décrivent comme populaires, ouvriers (Maurepas, Beauregard, Villejean – en fait la Dalle-Kennedy – et Lorient Saint-Brieux). Est sans doute plus frappant le fait que l'espace dévolu au breton recouvre fortement celui attribué au français de référence (Centre, Thabor avec en sus Saint-Hélier) ; le quartier Villejean est nommé pour faire état de l'enseignement de la langue bretonne (dans les discours le breton celtique) à l'université de Rennes 2.

Figure 7 : l'affichage bilingue à Rennes, une différenciation des espaces

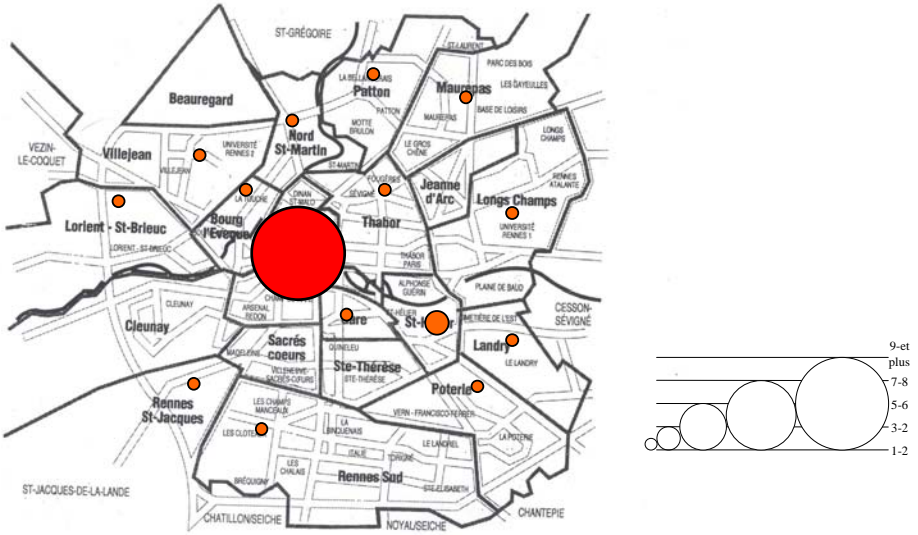
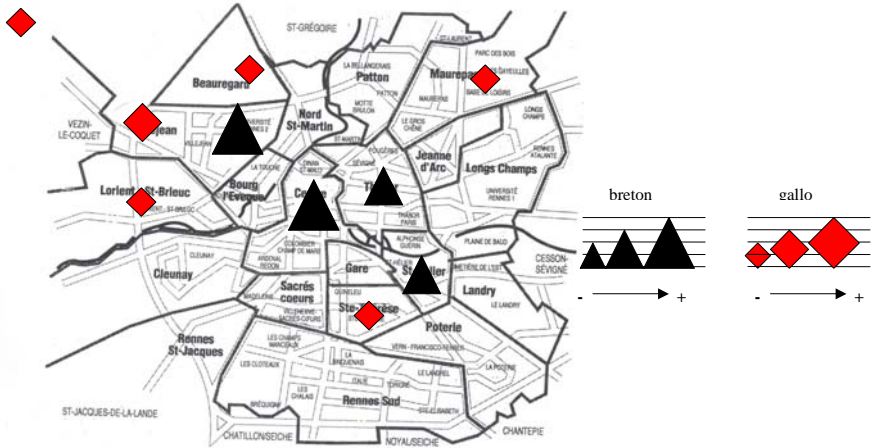


Figure 8 : les espaces du breton et du gallo

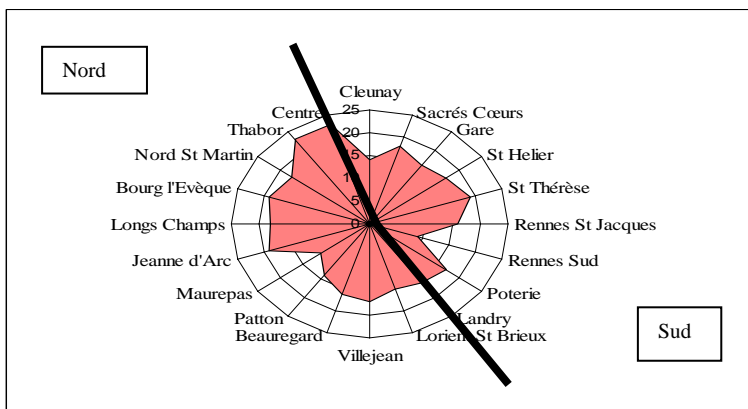


3.3. Le confinement linguistique : où parle-t-on plutôt mal ou plutôt bien le français ?

Nous avons précédemment posé (Bulot, 2004) le concept de **confinement linguistique** pour rendre compte des cas où la mise en mots des contacts de langues ou des variétés de langues a pour objet de renforcer la minoration sociale tout en assurant à chacun des systèmes en contact – tant spatiaux que sociolinguistiques – une part identitaire, identificatoire et donc perçue comme une catégorisation somme toute positive. Il convient de comprendre cette dynamique comme une **logique territoriale** relative à l'identité et relevant du discours parce qu'elle hésite entre l'élargissement de l'espace communautaire à la totalité de la ville d'une part et son articulation aux pratiques ségrégatives d'autre part. Les Rennais(es) sont tous et toutes de Rennes, mais ne le sont pas tous et toutes de la même façon ; en tout cas ils/elles ne mettent pas en mots de manière homogène leur commune identification à une somme de lieux marquant les limites et les frontières de leur espace dit commun.

La somme des diverses évaluations produites à l'issue de l'attribution de notes graduées (de 1 à 5) fait apparaître une fracture urbaine singularisant la partie nord de la ville (en fait sise au Nord de la Vilaine) face à la partie sud (Figure 9) . Il apparaît également que deux quartiers nommés détiennent la centralité linguistique (Bulot, 2000) : le centre (d'ailleurs en partie sur les deux rives du fleuve), et le Thabor.

Figure 9 : où parle-t-on mieux le français ?



Sur l'ensemble, trois quartiers se distinguent par une évaluation très inférieure aux autres : sur la rive nord, le quartier Maurepas et sur la rive sud les quartiers Cleunay et plus encore Rive Sud. Les discours tenus par les enquêtés vont dans le sens du constat d'une forme de relégation, voire de ségrégation ; c'est à cause de la présence d'étrangers que 1) l'on parle mal le français et 2) que le quartier est sans intérêt.

Extrait 5 :

Cleunay, Maurepas

[AC81SL / 140] et il y a moins d'étrangers donc euh / dans la logique : / plus t'as d'étrangers et moins le français est bien / ce qui ce qui est normal / comme à Maurepas ou même à Cleunay / Cleunay c'est pareil c'est un quartier où t'as quand même euh / t'as quand même beaucoup de : / de personnes qui euh / qui sont pas / qui sont pas euh / alors euh qui ont pas des origines françaises /

Rennes Sud

[AC80MC / 14] ben en général / bah pff / c'est les gens qui .../ enfin les gens étrangers qui s'étaient installés un peu qui ont pas trop d'argent quand ils arrivent de toutes manières / enfin bon il y a pas mal de personnes étrangers c'est sûr là-bas et donc ils parlent pas trop français / euh // ouais c'est surtout là qu'ils s'installent quoi /

Lorsque l'on compare les résultats sommés des enquêtés selon leur habitat (s'ils se déclarent eux-mêmes du nord de Rennes ou du sud de la ville), on constate le dynamisme du confinement linguistique ; ceux qui sont de la partie de la ville la moins valorisée (Figures 10 et 11) reprennent à leur compte la stigmatisation des deux quartiers populaires de chaque sous-ensemble (Maurepas pour le nord et Rennes Sud pour le sud) mais ont des attitudes langagières beaucoup plus favorables aux autres parties de la ville : le centre linguistique (là où est mis en discours le français de référence) s'étend du centre proprement dit en passant par le quartier du Thabor jusqu'au quartier des Longs Champs et inclut le

quartier Villejean (là où se trouve le campus universitaire des Lettres entre autres). Autrement dit, hors quelques quartiers (trois en fait) moins bien lotis, on parle plutôt bien français sur presque toute la ville. Les locuteurs de la rive nord n'assument que pour eux-mêmes et plus fortement²⁴ les quartiers du Centre et du Thabor et discriminent peu les autres quartiers ; ils restreignent globalement un usage convenable du français au seul centre ville historique et commercial. On retrouve là des modalités connues (même si elles sont peut-être moins accentuées) des pratiques discursives ségrégantes notamment telles qu'elles ont été observées sur le site rouennais (Bulot, 1999) : les locuteurs de la partie valorisante et valorisée de l'espace urbain s'attribuent la norme linguistique et la dénie partiellement ou en totalité aux autres habitants

Figure 10 : on parle mieux le français (rive sud)

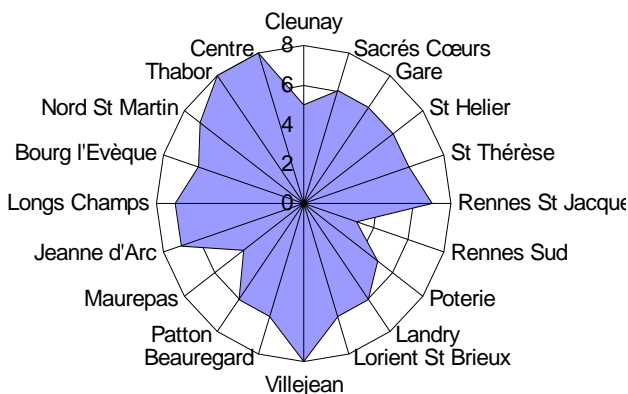
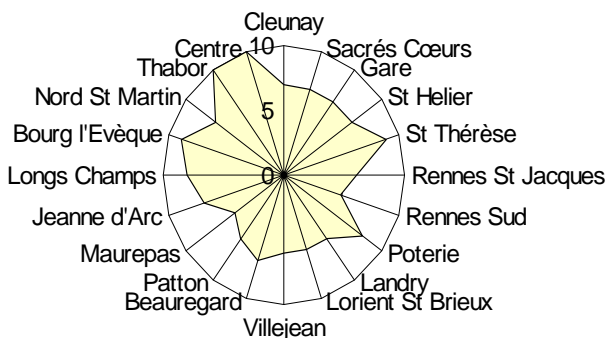


Figure 11 : on parle mieux le français (rive nord)



Conclusion

Nous avons présenté un travail de recherche qui est non seulement en cours mais encore qui n'en est qu'à ces premiers moments. Comme nous l'avons initialement signalé, les données langagières que nous avons réunies l'ont été pour valider, tester notre protocole d'entretien, et notamment, sur ce point, pour évaluer la pertinence du recours à des représentations spatiales pré-existantes pour faire apparaître les stéréotypes socio-langagiers sur l'espace urbanisé (Bulot, 2004). Partant, il ne s'est pas agi de mettre en place une analyse des entretiens mais davantage une première lecture des données destinée à reconnaître quelques unes des saillances discursives les plus évidentes. C'est pourquoi nous ne prétendons pas pouvoir conclure définitivement sur les rapports entre langue(s), espace (et types d'espace), habitat à Rennes.

Nous pensons néanmoins pouvoir terminer nos réflexions sur deux faits d'importance pour la suite de l'étude : a) malgré les défauts et biais inhérents à toute pratique du questionnement social, le protocole d'entretien semble pouvoir tenir ses promesses, puisqu'il permet de faire éliciter des stéréotypes en partie contradictoires, en partie concordants (ce qui est souhaitable pour ce type d'analyse veillant à donner à sens des

contradictions de surface) sur les représentations socio-langagières corrélées à la mise en mots de l'espace urbanisé rennais ; et b) au-delà des discours de sens commun sur le bilinguisme dans la ville de Rennes, qui ont certes leur importance et en partie leur nécessité dans la construction de l'identité urbaine et régionale, ces premiers moments d'analyse font état a) d'une **tension urbaine latente**, partiellement réglée par les discours sur la minoration du breton face au français justifiant en retour la minoration du gallo face au breton et par une mise en langue dont les sociologues montre bien qu'elle est un « vecteur aussi bien qu'un indice de conflits symboliques et de leurs issues. » (Topalov, 2002 : 375) ; et b) dans une cité réputée pour sa mixité sociale, d'une **tension urbaine structurant** les rapports entre les groupes sociaux dans leurs modes de territorialisation linguistique et, de fait, d'appropriation de l'espace commun.

Bibliographie

- Bulot, T. (dir.) (1999). *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*. Paris : L'Harmattan.
- Bulot, T. (2000). Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain. In *Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane*. Vivacité et diversité de la variation linguistique. Tome III. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 87-94.
- Bulot, T. (2001). La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville. In *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*. 27:1-2.35-42.
- Bulot, T. (2003a). Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité. *Cahiers de Sociolinguistique* 8. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 99-110.
- Bulot, T. (2003b). Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques. [*Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*]. Udine : Forum in corso di stampa. 15 pages.

- Bulot, T. (2004). La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique. In Bulot, T. (dir.). *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*. Paris : L'Harmattan. 113-146.
- Bulot, T. et Messaoudi, L. (2003). Introduction : la ville représentée ou l'entité urbaine. In Bulot, T. et Messaoudi, L. (dir.). *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*. Cortil-Wodon : Éditions Européennes Modulaires. 5-11.
- Bulot, T. et Veschambre, V. (à paraître). Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces. Faire de la géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes [Coll. Géographie Sociale].
- Calvet, L.-J. (2003). Le plurilinguisme alexandrin. In Bulot, T. et Messaoudi, L. (dir.). *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*. Cortil-Wodon : Éditions Européennes Modulaires. 15-53.
- Carral, F. (2004). Visibilité de l'expression écrite en milieu urbain, un prisme déformant de la variabilité sociolinguistique d'une cité. In *Actes du colloque 'Ville visible – Ville invisible'*. Paris : Octobre 2004, organisé par l'École Doctorale « Ville et environnement, École Nationale des Ponts et Chaussées et l'UMR CNRS 7136 « Architectures, Urbanisme, Sociétés ». 11 pages.
- Di Méo, G. (1990). De l'espace vécu aux formations socio-spatiales. *Géographie sociale 10*. Caen : Presses Universitaires de Caen. 13-24.
- Dumont, M. (1988). *Les enseignes de Dakar (Un essai de sociolinguistique africaine)*. Paris : L'Harmattan [coll. Langues d'Afrique].
- Fraenkel, B. (2000). Villes plurilingues, ville polygraphes. In Calvet, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A. (dir.). *Le plurilinguisme urbain*. Paris : Institut de la francophonie / Didier Erudition. 213-241.
- Gadet, F. (2003). 'Français populaire' : un classificateur déclassant ?. *Marges Linguistiques*. 6.103-115. [<http://www.marges-linguistiques.com>.]
- Gasquet-Cyrus, M. (2004). Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historique sur la

- sociolinguistique. In Bulot, T. (dir.). *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*. Paris : L'Harmattan. 31-70.
- Greimas, A. J. (1976). Pour une sémiotique topologique. *Sémiotique et sciences sociales*. Paris : Le Seuil. 129-157.
- Guy, C. et Givord, L. (2004). *Rennes, le pari d'une agglomération multipolaire*. Paris : L'aube.
- Kahlouche, R. (2000). La refrancisation des enseignes à Tizi-Ouzou : qu'en est-il depuis 1996 ?. In Calvet, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A. (dir.). *Le plurilinguisme urbain*. Paris : Institut de la francophonie / Didier Erudition. 243-253.
- Lamizet, B. (2000). *Le sens de la ville*. Paris : L'Harmattan.
- Lamizet, B. (2002). *Politique et identité*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Lopez, F. (1999). À la périphérie des villes : des traces écrites d'une communication intra-communautaire. LIDIL 19. Grenoble : Lidilem. 99-127.
- Lopez, F. (2000). Environnement scriptural d'un quartier 'plurilingue' de Grenoble : La Villeneuve. In Calvet, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A. (dir.). *Le plurilinguisme urbain*. Paris : Institut de la francophonie / Didier Erudition. 255-268.
- Lounici, A. et Mefidene, T. (à paraître). Mise en mots de l'espace urbain algérois. Actes du colloque *Espaces et société aujourd'hui*. Rennes. 15 pages.
- Manzan, F. (1997). Le gallo à la fin du XX^{ème} siècle : mythes, réalités et perspectives. *Cahiers de Sociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 2-3.405-451.
- Marcellesi, J.-B. (1986). Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman. Mont-Saint-Aignan : Université de Rouen-IRED. *Cahiers de linguistique sociale*. 9.21-29.
- Martin, R. (1990). *La définition naturelle. La définition*. Paris : Larousse. 86-95.

- Millet, A. (1998a). Les sphères de l'écrit. In Billiez, J., Lucci, V., Millet, A., Sautot, J.P. et Tinier, N. (dir.). *Des écrits dans la ville (Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble)*. Paris : L'Harmattan [coll. Sémantique]. 43-53.
- Millet, A. (1998b). Les figures de l'écriture : contours, déplacements et métamorphoses des écrits licites. In Billiez, J., Lucci, V., Millet, A., Sautot, J.P. et Tinier, N. (dir.). *Des écrits dans la ville (Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble)*. Paris : L'Harmattan [coll. Sémantique]. 57-98.
- Moïse, C. (2003). Des configurations urbaines à la circulation des langues... ou les langues peuvent-elles dire la ville ? In Bulot, T. et Messaoudi, L. (dir.). *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*. Cortil-Wodon : Éditions Européennes Modulaires. 55-81.
- Prudent, L.-F. (1980). *Des baragouins à la langue antillaise*. Thèse de III^e Cycle. Rouen : Université de Rouen.
- Rahal, S. et Mefidene, T. (à paraître). Environnement graphique et politique linguistique en Algérie. Actes du Colloque International *Textes et Contextes Culturels*. Mont Saint Aignan, les décembre 2001. 11 pages.
- Raulin, A. (2002). *Anthropologie urbaine*. Paris : Armand Colin.
- Rémy, J. (1998). Centration, centralité et haut lieu. Dialectique entre une pensée représentative et une pensée opératoire. In *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*. Paris : L'Harmattan [coll. Théorie sociale contemporaine]. 141-156.
- Topalov, C. (2002). Langage, société et divisions urbaines. In Topalov, C. (dir.). *Les divisions de la ville*. Paris : Éditions UNESCO / Éditions de la Maison des Sciences de L'Homme. 375-449.
- Trehel, N. et Blanchet, P. (2003). Pratiques linguistiques régionales et représentations chez des élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo. In Billiez, J. (dir.). *Contacts de langues (Modèles, typologies, interventions)*. Paris : L'Harmattan [coll. Espaces Discursifs]. 61-78.

Annexe 1 - Le questionnaire

Partie entretien

A. Questions sur le français :

1. Pensez vous qu'il y a un accent particulier à Rennes ? une façon particulière de parler français qui serait vraiment de Rennes ? (si oui, ou un peu, le **décrire**).
2. Prendre une carte de Rennes avec les quartiers nommés.
 - 2.1. Mettre une note de 1 à 5 pour chacun des quartiers nommés sur la carte (et mettre 5 on parle plutôt bien à 1 on parle plutôt mal le français à Rennes).
 - 2.2. Quel est le quartier (ou la rue du quartier) où l'on parle le mieux français à Rennes ? Décrivez ce quartier. Quel est le quartier (ou la rue du quartier) où l'on parle le plus mal le français ? Décrivez ce quartier.

B. Questions sur l'affichage public bilingue

3. Savez vous s'il existe à Rennes des noms de rue qui sont rédigés *autrement qu'en français* ?
4. (*Si « non » en 3. dire : « Il y a des gens qui disent que c'est du breton » avant de commencer cette question*). Que pensez vous des plaques de noms de rue écrits en français et en (nom de la langue, terme employé par l'enquête et/ou suggéré par l'enquêteur) dans le centre ville de Rennes ?
5. Pensez vous que l'on doit faire ce genre de chose dans toute la ville ? dans un autre quartier ?
 - 5.1. y a t il des quartiers où cela est vraiment tout à fait impossible ? (pourquoi ?)
 - 5.2. Et dans votre quartier ?
6. Est-ce que ça pourrait ou devrait être dans une autre langue que le français ou le breton ?
7. Proposer le plateau du jeu Monopoly© de Rennes et demander :
 - 7.1. si ces noms donnent lieu à un affichage en deux langues,

7.2. s'ils savent nommer ce lieu dans l'autre langue.

7.3 s'il peuvent localiser les lieux « bilingues » sur la carte

8. Savez-vous s'il existe des enseignes dans une autre langue ou dans une autre façon de parler que le français ? dans quel quartier, dans quelle rue ? vous avez des exemples ? comment nommer ces langues ou façons de parler ?
9. Pensez vous qu'il y a Rennes d'autres types d'écrits « publics » que les enseignes dans d'autres langues ou façons de parler ? (un fois la liste épuisée pour l'enquêté(e), proposer panneaux routiers, graffitis, métro, etc.). Où ?

C. Questions sur le bilinguisme (multi ?)

retour à un plan de Rennes avec les noms de quartiers.

10. Mettre une note de 1 à 5 pour chacun des quartiers nommés à la question suivante : où trouve t on le plus de gens (5) ou le moins (1) qui parlent autre chose que du français ? (mettre une note de 1 à 5)
 - 10.1. Ensuite demander de nommer les langues (ou les façons de parler, etc.). Quelles sont les quartiers ou les rues
11. Quel est le quartier (ou la rue du quartier) où l'on parle le plus le breton à Rennes ?
 - 11.1. Décrivez ce quartier.
 - 11.2. Où ne parle t on pas du tout breton ?
12. Quel est le quartier (ou la rue du quartier) où l'on parle le plus le gallo ?
 - 12.1. Décrivez ce quartier ?
 - 12.2. Où ne parle t on pas du tout le gallo ?
13. (*Flèche du Parthe*) Pensez vous que vous parlez de telle façon qu'un habitant d'une autre ville de Bretagne (ou de France) puisse se dire : « ah, c'est un Rennais ? » ou quelqu'un qui habite Rennes ?

Partie questionnaire (A remplir par l'enquêté(e))

D. Les pratiques linguistiques déclarées

Consigne : mettre une croix dans la case qui correspond le mieux à votre réponse.

14. Pensez vous parler le breton ?

Oui non

15. Pensez vous comprendre le breton ?

Oui non

16. Pensez vous parler le gallo ?

Oui non

17. Pensez vous comprendre le gallo ?

Oui non

18. Pensez vous parler autre chose que le breton, le gallo, le français, etc. ?

Oui non

Quoi ? :

19. Pensez vous comprendre autre chose que le breton, le gallo, le français... ?

Oui non

Quoi ?:

20. Vous pensez parler le français

Bien mal

21. Vous pensez que les Rennais parlent le français

Bien mal

22. Si vous souhaitez ajouter un commentaire, faites le ici :

D. Questions “ état civil ” (à remplir directement par l'enquêteur)

Sexe H F

Lieu de naissance :

Résidence (et durée à Rennes ou dans l'agglomération) :

Lieu de naissance du/des parent/s :

Classe/niveau d'études :

Métier(s) des parents (pour les plus jeunes non salariés) :

Annexe 2 - Les toponymes bilingues français/breton²⁵

Toponymes et odonymes français	Toponymes et odonymes bretons	quartier
1. Boulevard de la liberté	Boulouard ar Franfiz	Centre
2. Place de Bretagne	Plasenn Breizh	Centre / bourg l'Evêque
3. Place de la gare	Plasenn an TI-GAR	Gare
4. Place de la mairie	Plasenn an TI-KER	Centre
5. Place des Lices	Plasenn Al lisoù	Centre
6. Place du bas des Lices	Plasenn Traoñ al Lisoù	Centre
7. Place du parlement	Plasenn Brejoù Breizh	Centre
8. Place Saint Anne	Plasenn Santez-Anna	Centre
9. Promenade des bonnets rouges	Pourmenadenn ar bonedoù ruz	Saint Hélier / Long Champs (limite)
10. Route de Fougère	Hent Felger	Maurepas Longs Champs (limite)
11. Route de Lorient	Hent An Horient	Lorient Saint Brieux
12. Rue d'antrain	Straed Antraven	Thabor
13. Rue de ChateauGiron	Straed Kastell-Géron	Landry / Poterie (Limite)
14. Rue de Fougères	Straed Felger	Patton Maurepas (limite)
15. Rue de Lorient	Straed An Oriar	Lorient Saint Brieux
16. Rue de Nantes	Straed Naoned	Rennes Saint Jacques / Rennes Sud (limite)
17. Rue de Saint Brieux	Straed Sant-Brieg	Lorient Saint Brieux / Villejean (limite)
18. Rue de Saint Malo	Straed Sant-Maloù	Centre / Nord Saint Martin
19. Rue de vern	Straed gwem	Saint Hélier / La Poterie / Landry (limite)
20. Rue des portes mordelaises	Straed Porzhiou Morzhell	Centre
21. Rue nantaise	Straed naonediz	Centre
22. Rue Saint Helier	straed Sant-Heler	Saint-Hélier
23. Rue Saint Michel	Stread Sant-Mickael	Centre

-
- ¹ Extrait d'un des premiers entretiens du corpus de l'Action Concertée Incitative « Espaces et Territoires » ; il souligne des rapports entre langue et identité dès lors que l'on se trouve confronté à la nécessité de territorialiser pour soi-même ou d'autre des pratiques linguistiques. Il montre au moins qu'il existe un discours corrélé à l'urbanité rennaise.
- ² C'est l'acception proposée initialement par Lambert-Félix Prudent (1980).
- ³ Voir à ce sujet les contributions diverses et problématisantes de Louis-Jean Calvet (2003), de Médéric Gasquet-Cyrus (2004) et également de Claudine Moïse (2003).
- ⁴ C'est ce que nous avons nommé (Bulut, 2003a) une sociolinguistique « replacée » dans la mesure où elle se recentre sur les réponses à donner à l'exclusion des minorités sociales en milieu urbanisé.
- ⁵ C'est d'ailleurs cette approche unifiante du concept qui semble la plus contestable. Parler de « polydiatopie » serait sans doute plus juste pour faire cas des différenciations d'échelle des facteurs et vecteurs diatopiques de la variation.
- ⁶ Projet mis en place pour deux années civiles (2004 et 2005) dans le cadre de l'action Concertée Incitative (Ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies) *ESPACES ET TERRITOIRES* entre les trois équipes ou laboratoires suivants : l'UMR CNRS 6590 – Espaces géographiques et sociétés (Universités Rennes 2, Angers, Caen, Le Mans, Nantes), le CREDILIF-ERELLIF EA 3207 EA (Centre de Recherche sur la Diversité littéraire et Linguistique du monde Francophone, Université Rennes 2) et le CHRISCO (Centre de recherches historiques sur les sociétés et cultures de l'ouest européen, Université Rennes 2).
- ⁷ En l'état du projet rédigé (février 2005), deux villes vont faire l'objet d'une approche systématique élaborée conjointement : Rennes (France) et Alger (Algérie), Rennes demeurant le site pilote. Pour le terrain algérois voir les premiers travaux de Assia Lounici et Tassadit Mefidene (2004) et Safia Rahal et Tassadit Mefidene (2001).
- ⁸ Par exemple, les discours tenus sur la démolition de l'habitat notoirement populaire, problématique intéressant au premier chef les géographes (les actions sur l'espace) mais aussi les historiens (le rapport au patrimoine).
- ⁹ Sur ce premier axe, il s'agit au demeurant d'évaluer l'efficacité sociale des discours tenus sur l'espace urbain dans la signalisation de/des « quartiers pauvres ».
- ¹⁰ Nous entendons par « breton » le breton celtique à différencier d'un point de vue typologique du breton roman, le gallo. D'un point de vue sociolinguistique, les deux réalités linguistiques peuvent être nommées l'une pour l'autre indifféremment. Pour mémoire les toponymes sont strictement les noms de rues et plus largement les textes figurant sur les plaques de signalétique urbaine (rue, place, allée, etc.).
- ¹¹ Nous renvoyons là, entre autres, au récent article de Françoise Gadet (2003) et notamment à la partie de son article consacrée au français populaire comme une variété socio-historiquement située (2003 : 106-107) ; sans entrer dans le débat théorique sur la distinction à faire entre linguistique naïve et linguistique savante, il s'agit pour notre part de rappeler que l'auto-désignation des langues et des parlers constituent l'un des pans nécessaires de leur définition sociolinguistique et souscrivent au processus d'individuation sociolinguistique (Marcellesi, 1986).
- ¹² Voir les travaux de Francis Manzano (1997) et de Nathalie Trehel et Philippe Blanchet (2003) pour un état des lieux sur la question. Il faut constater que Rennes en tant qu'espace spécifique y est peu décrit.
- ¹³ C'est quasiment poser une axiologie socio-spatiale décrite comme s'il existait des formes urbaines basilectales et d'autres acrolectales.

- ¹⁴ Encore faut-il aussi conceptualiser l'inscription des langues dans le nécessaire corollaire de la ségrégation : l'agrégation volontaire, caractéristique des territorialités dites bourgeoises (Raulin, 2002).
- ¹⁵ Le terme naturel pose effectivement question s'il n'est pas explicité. En l'occurrence, nous faisons référence à la production non savante de traits définitoires (Martin, 1990), c'est-à-dire à la façon dont des sujets parlants attribuent à des entités socialement perçues comme homogènes des traits définitoires construisant une stéréotypie discursive.
- ¹⁶ En France, les classes de « première » et de « Terminale » sont les classes qui précèdent immédiatement le diplôme de fin d'études secondaires (le baccalauréat, préparé dans un lycée) permettant l'accès aux études supérieures. Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) est un cursus professionnalisant post-baccalauréat de deux années.
- ¹⁷ Nos remerciements à Arnaud Lepetit et Raymonde Séchet pour nous avoir permis d'accéder à ces données.
- ¹⁸ Nous ne parlons ici que de la Bretagne dite administrative et non pas de la Bretagne dite historique qui inclut la ville de Nantes et le département de la Loire-Atlantique.
- ¹⁹ Nos remerciements aux étudiants de Master de l'Université de Rennes 2 qui se sont associés dans nos séminaires de direction de recherche à ce premier moment (par ordre alphabétique) : Maël Chauvin, Matthieu Desciaux, Florence Labbé et Guyonne Pinoteau.
- ²⁰ La distinction entre espace perçu et espace vécu est posée par la géographie sociale ; voir entre autres les travaux de Guy Di Méo (1990).
- ²¹ Dans la présente figure et les suivantes, les cercles et triangles de la légende indiquent le nombre proportionnel d'occurrences.
- ²² Source : Rennes et son agglomération, Plan Guide Blay-Foldex, Montreuil.
- ²³ Les points semblent très répartis dans la ville mais cela est un effet de la représentation cartographique. Il demeure cependant que nombre de ces points renvoie à des odonymes opérant comme des limites entre quartiers.
- ²⁴ La graduation atteint 10 unités pour la figure 11 contre seulement 8 pour la figure 10.
- ²⁵ Les premières plaques ont été posées en 1998 et les dernières en 2000. Source : Mairie de Rennes, entretien de février 2004.